

dans l'ordre : Paris, avec 263,000 hectolitres ; Roubaix, 199,000 ; Saint-Quentin, 104,000, Tourcoing, 97,800 ; Calais-Saint-Pierre, 74,800 ; Amiens, 65,000 ; Dunkerque, 60,000. Chacune des autres villes boit moins de 60,000 hectolitres de bière par an.

Quant à la consommation par tête, elle peut être dressée comme suit : Lille, 3 hect. 39 litres ; Saint-Quentin, 2 hect. 40 litres ; Saint-Pierre-Calais, 1 hect. 41 litres. Toutes les autres villes consomment moins d'un hectolitre de bière par an et par tête.

Si nous recherchons les villes où il se consomme le moins de jus de houblon, nous trouvons : Nîmes, 6 litres ; Toulouse et Lyon, 5 litres ; Nantes et Angers, 4 litres.

Après la France et la Belgique, vient des pays où la quantité de bière fabriquée est considérable, relativement à la population, mais où les chiffres prennent une place moins importante dans la production générale : le Danemark, dont la fabrication est estimée à 2,186,000 hectolitres, et la Norvège 1,712,445.

Notons ensuite parmi les contrées d'Europe : la Russie (2,928,573 hectol.), la Suisse (1,186,423 hectol.), l'Espagne (1,025,000 hectol.), l'Italie (137,715 hectol.), la Turquie (140,000 hectol.), la Roumanie (100,000 hectol.), le Luxembourg (93,254 hectol.), la Serbie (93,000 hectol.), la Grèce (6,693 hectol.).

Il est curieux de constater qu'en dehors de l'Europe la bière n'est produite qu'aux Etats-Unis, dont la fabrication est estimée à 36,918,614 hectolitres ; au Japon, où elle se chiffre par 220,712 hectolitres ; en Australie, où l'on en produit 1,611,545, et enfin en Algérie, où il s'en fabrique une moyenne annuelle de 25,000 hectolitres.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE BEAUHARNOIS

L'élection des officiers de la Chambre de Commerce de Beauharnois vient d'avoir lieu avec le résultat suivant : Thos. Préfontaine jr, président ; N. Langevin, vice-président ; L. Marchand, secrétaire ; membres du conseil, Théodore Bélanger, Elias Gauthier, E. H. Solis, R. S. Joron, Geo. M. Roy, Zéph. Boyer, Eusèbe Dion et L.J.H. Langevin.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Vendredi le 25 janvier, avait lieu la réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal, sous la présidence de M. H. Laporte président.

Etaient présents :

MM. J. D. Parizeau, G. Boivin, J. Haynes, C. H. Catelli, L. E. Morin, sr.,

J. X. Perrault, F. D. Shallow, Jos. Conant, J. D. Rolland, L. E. Geoffrion et S. Côté, secrétaire.

Il a été résolu qu'à la demande de la Chambre de Commerce de Joliette, une délégation de la Chambre de Montréal se rendra à Joliette, le 5 de février prochain, pour parler d'affaires avec les commerçants de cette dernière ville.

Puis on agita de nouveau la question d'une délégation en France pour provoquer un courant commercial plus actif.

M. Stanislas Côté, le secrétaire, soumet à la Chambre l'idée de suggérer au gouvernement canadien l'établissement, à Paris, d'un haut-commissariat comme celui qui est chargé de protéger, en Angleterre, nos intérêts commerciaux.

Ce commissariat s'étendrait à la Belgique à l'Italie, à l'Allemagne et à l'Espagne.

M. Perrault fait remarquer que le Haut Commissaire, à Londres, est accrédité auprès du gouvernement et a une situation officielle reconnue tandis que, à Paris, le représentant du gouvernement canadien ne pourrait avoir aucune situation officielle. Ce qu'il nous faudrait à Paris, ce n'est pas un homme de parole, pour assister aux dîners officiels et aller danser dans les salons ; mais un homme d'affaires connaissant son métier et prêt à répondre à toute demande de renseignements sur le commerce et l'industrie des deux pays.

La proposition de M. Rolland que le comité chargé d'étudier les différents produits que le Canada peut exporter en France soit convoqué pour mercredi, le 30 de janvier courant, à 4 heures p.m., a été adoptée.

Parlant sur l'ordre du jour "Questions d'intérêt général" M. Damas Parizeau pense qu'il est à propos de renseigner la Chambre sur ce qui a été fait par le comité chargé de rencontrer l'honorable M. Beaubien, ministre de l'agriculture, au sujet de la culture de la betterave dans la division Montarville.

Il dit qu'une grande assemblée doit avoir lieu, le 13 de février prochain, à Longueuil, dans la salle du marché.

Des conférenciers des différentes parties de la province seront invités.

Il y en aura de Berthier où fonctionne l'usine de sucre de betteraves des Townships de l'Est, de Québec et de l'île de Montréal.

Cette assemblée sera très probablement présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Cultivateurs, industriels, commerçants, enfin tous ceux qui s'intéressent à cette industrie qui doit prendre un grand développement, seront invités.

La Chambre de Commerce a pris l'initiative de ce mouvement, dit M. Parizeau, et elle devrait être représentée à cette assemblée par son président et par les membres qui désireront faire partie de la délégation.

Le président, M. Laporte, dit qu'il s'y rendra avec plaisir, et plusieurs membres se joindront à lui.

Après quelques affaires de routine la Chambre s'est ajournée.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade) a eu lieu mardi, le 29 janvier dernier.

Etaient présents : MM. W. W. Ogilvie, président sortant de charge, au fauteuil R. O. Adams, W. D. Aird, James Allen,

Andrew Baile, John Baillie, O. J. Bond, John Baird, R. Bickerdike, O. H. Binks, T. Binmore, John Black, E. L. Bond, W. Booth, H. Bragg, T. Braidwood, T. C. Braimard, A. J. Brice, M. Brossard, James A. Clantie, Frank Caverhill, J. N. Chabot, E. S. Clouston, W. W. Craig, James Crathern, W. W. L. Chipman, C. F. Dawson, J. F. Doran, R. M. Esdaile, S. W. Ewing, W. B. Evans, M. I. Foley, A. E. Gagnon, C. E. Gault, H. P. Granger, Jacques Grenier, Geo. Hogue, Edgar Judge, A. L. Kent, J. B. Learmouth, D. L. Lockery, J. H. Major, Wilfrid Marsan, C. A. Morin, L. E. Morin, A. G. McBean, John McKergow, Hugh McLennan, D. A. McPherson, H. Prévost, J. E. Quintal, J. D. Rolland, J. Cradock Simpson, G. W. Stephens, S. St-Onge, A. A. Thibault, John Torrance, J. A. Vaillancourt, J. O. Ville-neuve, etc., etc.

MM. Henry Bragg, C. B. Esdaile, R. T. Routh, James Shaw, J. C. Simpson et R. E. Wright furent nommés scrutateurs.

Avant de proposer l'adoption du rapport, le président voulut donner quelques détails sur l'administration de l'édifice appartenant à la Chambre. Quoiqu'il y ait encore des bureaux à louer pour un montant de \$5,000, les loyers actuels suffisent, non seulement pour payer l'intérêt sur les obligations et pour administrer convenablement l'édifice, mais pour donner un surplus de \$1200. De sorte que, lorsque tout sera loué, la Chambre en tirera un revenu net de \$5000 au moins, ce qui, avec \$5,000 de cotisations des membres lui donnera un revenu total de \$10,000 par année que l'on pourra employer à l'amortissement des obligations.

Puis il proposa l'adoption du rapport annuel, dont nous donnerons un résumé dans un prochain numéro. Cette proposition fut appuyée par M. J. H. Joseph.

Le rapport ayant été adopté à l'unanimité, l'assemblée s'ajourna au lendemain, mercredi à midi, pour recevoir le rapport des scrutateurs et la réception des bulletins de vote commença.

L'assemblée s'étant réunie de nouveau mercredi, à midi, le président a déclaré élu les messieurs suivants :

Président, M. James A. Cantlie ; 1er vice-président, M. John Torrance ; 2e vice-président, M. John McKergow ; trésorier, M. C. F. Smith.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Geo. Childs, W. H. Meredith, Geo. Hogue, David Robertson, G. F. C. Smith, J. T. McBride, Wm. Nivin, David Macfarlane, Wm. McNally, James E. Rendell, Archibald Nicoll, Henry Miles.

BUREAU D'ARBITRAGE

MM. E. B. Greenshields, Robert Archer, W. W. Ogilvie, Hugh McLennan, James P. Cleghorn, Edgar Judge, James Slessor, John B. McLea, H. A. Budden, John Baird, F. M. Henshaw, Charles Chaput.

Dans la République Argentine, deux provinces, la province de Mendoza et celle de San Juan, font de la viticulture une spécialité et commencent à donner de grosses récoltes. Ainsi, l'année dernière, la récolte de vins de ces deux provinces a été de 900,000 hectolitres, (18 millions de gallons) environ, de vin qui est évalué à 33,750,000, pesos papier, soit environ \$11,000,000. C'est le seul pays d'Amérique, avec la Californie, où l'on cultive la vigne à la française, c'est-à-dire pour faire du vin naturel.